

Grand marché transatlantique : Les femmes sont in-traitables !

En juin 2013, le Conseil européen a mandaté la Commission pour négocier avec les États-Unis le Traité de Libre-Échange Transatlantique, mieux connu sous le nom de TTIP ou TAFTA. Les négociations, encore en cours, se déroulent dans l'ombre. Si ce traité est adopté, il aura pourtant un impact considérable sur nos vies de citoyennes, travailleuses, consommatrices, et sur nos droits. Alors des femmes s'en mêlent, débattent, informent, occupent des lieux publics et se déclarent "in-traitables". Récit d'une mobilisation avec Chantal Liégeois, bénévole à Vie Féminine Bruxelles et militante contre l'austérité.

Nina Sirilma

Le 19 décembre, sous une pluie battante, quelque 5.000 personnes ont manifesté à Bruxelles contre le TTIP, répondant à l'appel de l'Alliance D19-20¹. "Nous étions là, avec notre slogan sur nos tee-shirts, nos chansons, notre envie de nous opposer aux mesures d'austérité et à un traité qui affaiblira nos droits et précariserait davantage notre quotidien", raconte Chantal Liégeois².

DERRIÈRE LE TTIP

Mais qu'est-ce le TTIP ? C'est un accord qui a pour objectif la création d'un vaste marché de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis, au-delà des règles prévues par l'Organisation mondiale du commerce. Il vise le démantèlement des barrières tarifaires (droits de douane), la suppression des barrières non tarifaires et l'harmonisation des normes des deux côtés de l'Atlantique en matière sociale, sanitaire, environnementale, ou de protection des consommateurs. Pour ses défenseurs, Commission européenne en tête, le TTIP stimulera la croissance économique via cette alliance stratégique avec les États-Unis. Pour ses opposants, en particulier les mouvements sociaux anticapitalistes, écologistes et les féministes, ce traité, sous couvert d'une recherche de convergence entre les



Les femmes sont in-traitables ! Manifestation contre le TTIP, 19 décembre 2014, Bruxelles.

En quelques mots

- Cette année, l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis devrait être bouclé.
- Négocié de manière antidémocratique, ce traité risque d'affaiblir les États et de mettre en péril des acquis sociaux, sanitaires et environnementaux, ce qui affectera fortement les droits des femmes.
- En Belgique, des femmes manifestent leur désaccord et se déclarent in-traitables.

deux puissances, ouvre la porte au nivellement vers le bas des normes existantes en Europe, plus protectrices que les règles américaines.

"En Europe, il existe une certaine régulation de la qualité des produits qui arrivent sur le marché, confirme Chantal Liégeois. Par exemple, on ne peut pas utiliser n'importe quelle substance dans les produits que l'on va vendre au grand public... Des mécanismes préventifs de contrôle sont prévus si on soupçonne un produit d'être nocif pour la santé. Aux États-Unis, ces règles





© Cédric Le Goullven pour Le Cargo X

Les femmes sont in-traitables! Manifestation contre le TTIP, 19 décembre 2014, Bruxelles.

“Si l'accord passe, nous verrons beaucoup plus de médicaments vendus au grand public sans prescription médicale dans des pharmacies qui ressembleront à des supermarchés. Les femmes seront particulièrement concernées car ce sont elles qui, faute de moyens, s'automédicalisent.”

sont différentes et le contrôle sur la qualité des produits est moindre. Ce qui prime, c'est le bas prix de production et tant pis pour l'environnement et pour la santé des personnes.”

Le TTIP dérégulera d'autres secteurs encore protégés en Europe, comme la vente de médicaments. *“Si l'accord passe, nous verrons beaucoup plus de médicaments vendus au grand public sans prescription médicale dans des pharmacies qui ressembleront à des supermarchés, comme aux États-Unis, rappelle Chantal Liégeois. Et*

les femmes seront particulièrement concernées car ce sont elles qui, faute de moyens, s'automédicalisent.”

Même cas de figure pour les produits de nettoyage. *“Avec ce traité, de nouveaux produits arriveront sur le marché. Les femmes, nombreuses à travailler dans ce secteur, risquent d'être confrontées à des substances de plus en plus toxiques et dangereuses pour leur santé.”*

L'AFFAIBLISSEMENT DES ÉTATS AU PROFIT DES MULTINATIONALES

Le TTIP prévoit aussi la mise en place de mécanismes privés d'arbitrage “investisseur-État”³ qui se substitueront aux tribunaux nationaux et internationaux existants pour résoudre les différends. Ces tribunaux privés pourront permettre aux multinationales d'attaquer les États lorsque des changements législatifs pénalisent leurs activités économiques. Un exemple parmi d'autres, les repas servis dans les cantines scolaires: *“Si le TTIP est adopté, les communes ne pourront plus décider de privilégier certains petits producteurs locaux pour la préparation des repas. La loi*

du marché et le droit d'une entreprise à leur vendre n'importe quoi primeront sur la santé des enfants et sur leur droit à une alimentation de qualité”, s'indigne Chantal Liégeois.

La Commission européenne se veut rassurante: les négociateurs affirment que les deux parties, États-Unis et Europe, ne baisseront pas leur niveau de protection. Ces engagements ne convainquent pas les eurodéputé-e-s et les citoyen-ne-s, qui se sentent méprisés et non écoutés. En effet, la Commission n'a pris en considération ni les résolutions du Parlement européen contre le TTIP, ni la pétition signée par plus d'un million et demi de citoyen-ne-s européen-ne-s demandant le retrait de l'accord, ni les 97 % de réponses négatives sur les 150.000 personnes ayant répondu à une consultation publique que la Commission a été obligée de lancer en 2014 sous la pression des ONG, des syndicats et de la société civile⁴.

Qui seront les grands gagnants du traité? Certainement pas les PME ou les paysans qui vivent surtout de la demande locale. *“Les citoyens non plus, quand on pense que ce traité*

Des communes hors TTIP

Des centaines de régions, villes, communes et collectivités locales en France et en Belgique se déclarent “zone hors TTIP”. Leurs élu-e-s ont saisi l'enjeu et porté le débat dans l'enceinte de leurs conseils en dénonçant le TTIP comme une atteinte au service public. En Belgique, l'une des dernières communes qui s'est déclarée est Liège: elle a voté une motion le 2 février. Qu'en est-t-il de votre commune? Vérifiez sur <https://stoptafta.wordpress.com/mobilisations> ou www.collectifstoptafta.org, ou faites mettre ce point à l'ordre du jour de votre conseil communal!

“Il y aura de plus en plus de services privatisés, seulement pour ceux qui peuvent les payer!”

peut ouvrir indirectement la porte à l'affaiblissement de services publics – crèches, maisons de repos... – dont les femmes sont les grandes bénéficiaires. Il y aura alors de plus en plus de services privatisés, seulement pour ceux qui peuvent les payer! De plus, ce traité violera la loi belge de 2007 sur le gender mainstreaming, qui exige que toute politique publique prenne en compte son impact sur les femmes. C'est bien connu, être femme, c'est déjà être précaire! Avec ce traité, ce sera pire.”

ET DEMAIN ?

L'accord devrait être bouclé en 2015. Pour arriver à leurs fins, les grands patrons se serrent les coudes. Mais la société civile ne se laisse pas faire et multiplie les manifestations et les débats publics. Les femmes de Vie Féminine répondent présentes. “Nous serons là autant qu'il le faudra. Une manifestation nationale est déjà prévue pour le 18 avril. Vous êtes toutes les bienvenues pour venir défendre vos droits avec nous”, conclut Chantal Liégeois. ■

- 1 L'Alliance D19-20 rassemble des agricultrices, citoyen-ne-s, travailleur-ses, chômeurs-euses, artistes, représentant-e-s de syndicats, d'ONG, d'asbl, des collectifs de militants et d'activistes qui luttent contre les politiques d'austérité et le TTIP. Plus d'infos : www.d19-20.be.
- 2 Le récit de la journée en images sur www.viefeminine.be/spip.php?rubrique52.
- 3 Le Règlement des Différends entre Investisseurs et États (RDIE, ou ISDS en anglais).
- 4 Pour plus d'infos : www.cncd.be/-stop-ttip.

Le TTIP en trois points

- **Un traité injuste sur le plan économique :** avec l'élimination de toutes les barrières commerciales, il donne une protection accrue aux investisseurs, augmentant la concurrence entre les travailleur-euse-s, facilitant la baisse des salaires horaires, imposant davantage de flexibilité.
- **Un traité antidémocratique :** ce sont des négociations secrètes entre les gouvernants de l'Union européenne et les États-Unis, téléguidées par les puissantes multinationales. Les citoyen-ne-s européen-ne-s et leurs député-e-s ne sont pas consultés, pas écoutés.
- **Un traité qui affaiblira les États :** il prévoit la création de tribunaux spéciaux privés pour que les multinationales puissent attaquer les pays, les régions ou les communes qui ne respecteraient pas la “libre concurrence”.



© Cédric Le Goulven pour Le Cargo X

Les femmes sont in-traitables! Manifestation contre le TTIP, 19 décembre 2014, Bruxelles.